

Département de
Loire-Atlantique

Arrondissement de
Saint-Nazaire

Ville de PORNICHET

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt et un,
Le vingt-deux septembre, à dix-neuf heures,
Le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en mairie, en séance publique, les débats ont été retransmis en direct de manière électronique, sous la présidence de Monsieur Jean-Claude PELLETEUR, Maire.

Étaient présents les Conseillers Municipaux : MM. et Mmes PELLETEUR, MARTIN, DONNE, LE PAPE, BEAUREPAIRE, LOILLIEUX, RAHER, DESSAUVAGES, TESSON, JARDIN, CAUCHY, BOUYER, DAGUIZE, CHUPIN, MORVAN, GUINCHE, ALLANIC, CAZIN, PRUKOP, DOUCHIN, LE FLEM, DUPONT-BELOEIL, JOUBERT, NICOSIA, ROBERT, FRAUX.

Date de convocation

16 septembre 2021

Date du
Conseil Municipal

22 SEPTEMBRE 2021

A l'exception de :
Monsieur GUGLIELMI qui a donné pouvoir à Madame LE PAPE.
Monsieur GILLET qui a donné pouvoir à Madame DESSAUVAGES.
Madame MANENT qui a donné pouvoir à Madame TESSON.
Monsieur SIGUIER qui a donné pouvoir à Monsieur DOUCHIN.
Madame GARRIDO qui a donné pouvoir à Madame LOILLIEUX.
Madame DIVOUX qui a donné pouvoir à Monsieur JOUBERT.
Monsieur BELLLOT.

Formant la majorité des membres en exercice.

Nombre de
conseillers

Conformément à l'article L2121-15 du Code général des collectivités territoriales, Madame DESSAUVAGES est nommée secrétaire de séance, et ceci à l'unanimité des membres présents.

En exercice 33

Présents---- 26

Votants ----- 32

30/ TARIFS MUNICIPAUX – CREATION DES TARIFS POUR LES STAGES DE LANGUE PENDANT LES VACANCES SCOLAIRES – AUTORISATION

RAPPORTEUR : Madame TESSON, adjointe au Maire

EXPOSE :

Conformément au programme municipal, conforté par un questionnaire adressé aux parents d'élèves pornichétins, un apprentissage de l'anglais va être proposé à tous les élèves des écoles maternelles de Pornichet, sur le temps scolaire.

En complément, une offre de l'Espace Camille Flammarion en direction des élèves d'élémentaires a été mise en place sous la forme d'ateliers les mercredis et samedis matin.

Dans le questionnaire, les parents d'élèves avaient également fait part de leur intérêt pour l'organisation de stages d'anglais lors des petites vacances.

L'organisation de ces stages est en cours et nécessite la création de tarifs adaptés.

Ces stages seront proposés aux élèves d'élémentaire et collégiens et auront lieu en demi-journées.

Reçu à la
Sous-Préfecture de
Saint-Nazaire le :

Publié le :

Certifié exact,
Le Maire,

Jean-Claude
PELLETEUR

Les semaines de vacances scolaires comptant soit 4 jours, soit 5 jours, les tarifs proposés par stage sont les suivants :

QF	Stage de 5 demi-journées	Stage de 4 demi-journées
<400	6 €	5 €
401 à 550	9 €	8 €
551 à 800	18 €	15 €
801 à 1100	21 €	17 €
1101 à 1400	29 €	23 €
1401 à 2000	30 €	24 €
2001 à 3000	31 €	25 €
3001 à 4000	34 €	28 €
>4000	38 €	31 €
Hors commune	41 €	33 €

L'absence du stagiaire ne pourra donner lieu à remboursement ou dégrèvement, à l'exception d'une raison médicale justifiée par un certificat du médecin.

DELIBERATION :

⇒ Vu l'avis de la Commission famille et solidarités en date du 14 septembre 2021,

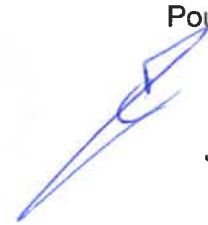
Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et se prononçant conformément aux articles L2121-20 et L2121-21 du Code général des collectivités territoriales.

DECISION :

Le Conseil Municipal, à l'unanimité,

- Autorise la création des tarifs susvisés pour les stages d'anglais.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits,
Pour extrait certifié conforme,
Le Maire,



Jean-Claude PELLETEUR

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Nantes dans un délai de 2 mois à compter de sa publication ou notification. La juridiction administrative compétente peut aussi être saisie par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site www.telerecours.fr.